

Bellevue

Votre mairie vous informe

n°64 - Septembre 2023

P. 4 – Conseil administratif

Venez à sa rencontre !

P. 10 – Déchets

**Le dispositif des écopoints
se renforce**

P. 12 – Manifestations

**De *La nuit est belle !*
au marché de Noël**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Editorial



Mylène Schopfer Sandoz
Conseillère administrative

Chères et chers Bellevistes,

Les Suisses sont sportifs, les Bellevistes aussi !

Le sport est essentiel pour bon nombre d'entre nous et contribue à notre bonne santé mentale et physique. Les associations et clubs sportifs implantés à Bellevue s'engagent pour la population et contribuent à la vie sportive et sociale communale. La Commune de Bellevue et les associations sportives œuvrent ensemble pour la promotion du sport, puisque ces dernières bénéficient de notre soutien en subventions financières et en temps d'utilisation gratuit par la mise à disposition de salles et de matériel.

Les habitants, qu'ils soient membres ou non d'associations, peuvent profiter des aménagements publics extérieurs dédiés aux loisirs pour bouger dans leur quotidien et pratiquer leur sport favori en plein air : centre sportif de la Vigne Blanche, parcours vitae ou encore parcs et promenades qui invitent à la marche.

Depuis trois ans, la Commune a étoffé son offre en proposant, en période estivale, des événements sportifs libres, gratuits et accessibles à tous : Sport à Gitana et Urban training, qui ont transformé notre commune en salle de fitness en plein air. Les nombreuses activités proposées, adaptées à tous les niveaux sous l'œil vigilant de coachs, rencontrent un franc succès. D'ailleurs, cet été, quelques changements ont été

apportés au programme qui ont eu un impact positif sur la participation aux cours, avec l'introduction de nouvelles disciplines comme le Ju-Jitsu brésilien, le cours cuisses-abdos-fessiers et le circuit training. La zumba demeure, quant à elle, la reine des disciplines en matière de fréquentation.

La promotion des activités sportives pour toutes et tous, jeunes et moins jeunes, est un enjeu important pour les autorités communales. En effet, le Conseil administratif et la commission sports, culture et loisirs travaillent en étroite collaboration pour développer l'offre en sports et loisirs du centre sportif de la Vigne Blanche, lieu convivial où s'est tenue la fête villageoise « Bellevue en fête » le 13 mai dernier.

Je souhaite enfin vous remercier pour la patience dont vous faites preuve depuis plusieurs mois en raison des nuisances liées aux chantiers au centre du village : la requalification de la route de Lausanne, la construction de la nouvelle auberge et du bâtiment communal, ainsi que l'agrandissement du parking souterrain. La dernière étape du chantier de la traversée de Bellevue est franchie, avec la mise en sens unique de la route de Lausanne depuis fin août et pour une durée d'un an. Les déplacements au centre du village sont d'autant plus impactés mais l'accès à la plage a été maintenu et vous avez été nombreux à venir vous détendre et rafraîchir au bord du lac pendant un été qui a une nouvelle fois connu des périodes de températures élevées.

Bonne reprise ! ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN

Le Conseil municipal s'est réuni pour la vingt-deuxième fois de sa législature.

La décision prise avait pour délai référendaire le 25 août 2023 et a été adoptée à l'unanimité, moins 1 abstention :

- Délibération relative à la modification des statuts du Groupement intercommunal pour la petite enfance (GIPE), anciennement Groupement intercommunal pour la crèche (GIC). ■

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront à la salle François Borgel-Court (Parc des Aiglettes 6) aux dates suivantes :

- Mardi 10 octobre
- Mardi 14 novembre
- Mardi 12 décembre

Les séances débutent à 20h30 et sont publiques, à l'exception des parties à huis clos. ■

DES BONS DE SOUTIEN POUR SOUTENIR LE COMMERCE

Compte tenu de l'impact des travaux de requalification de la route de Lausanne et de l'aménagement du quartier à Champ-du-Château sur l'activité des commerces, les autorités communales ont décidé de mener une action solidaire sous la forme de bons de soutien.

Ainsi, peu avant les vacances d'été, **deux bons de soutien d'une valeur de 20 francs chacun** ont été distribués à l'ensemble des ménages bellevistes. Ces bons peuvent être utilisés pour régler la totalité ou une partie des achats auprès des commerces bellevistes partenaires **jusqu'au 31 décembre 2023**.

Les bons de soutien ne sont ni nominatifs ni convertibles en espèces. Aucun retour d'argent n'est effectué si l'achat est inférieur à la valeur du bon. En cas d'achat d'un montant supérieur à la valeur du bon, le client doit compléter la somme.

La Commune de Bellevue n'est pas tenue responsable en cas d'erreur de distribution du courrier contenant les bons de soutien ou de perte. Les bons de soutien perdus ou utilisés sans votre accord ne peuvent pas être remplacés. ■

Commerces partenaires

Univers-Electricité Rte de Lausanne 333

Pharmacie de Bellevue Rte de Lausanne 337

Marmotte 333 Bellevue Rte de Lausanne 333

Boulangerie Rieben Rte de Lausanne 322

Restaurant Bellavista Rte de Lausanne 341

Garage du Lac Rte de Lausanne 323

Brasserie Port Saladin Rte de Lausanne 339

Restaurant Kutchi Rte de Lausanne 325

Station BP Rte de Lausanne 323

Bike Sold Bellevue Rte de Lausanne 333

Buvette Port Saladin Rte de Lausanne 330

Buvette Port-Gitana Rte de Lausanne 312A

Restaurant Chez nos filles Rte des Romelles 17

Migros VOI Bellevue Rte des Romelles 17

À LA RENCONTRE DE VOTRE EXÉCUTIF

Vous avez des idées pour améliorer la qualité de vie à Bellevue, des questions sur la vie communale ou souhaitez partager vos préoccupations ?

Le samedi 16 septembre, entre 9h et 12, les membres du Conseil administratif se tiennent à votre disposition pour échanger librement et ouvertement sur le sujet de votre choix à la salle Colovracum (Parc des Aiglettes 6). Merci de vous annoncer auprès du personnel communal présent sur place. Les entretiens auront lieu en fonction de l'ordre d'arrivée des participants.

Le Conseil administratif est chargé de la gestion et du développement de la Commune dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la sécurité, les travaux publics, la promotion du sport et de la culture mais aussi le développement durable. ■



Le Conseil administratif de Bellevue
De gauche à droite : Mylène Schopfer Sandoz, Bernard Taschini et Anne-Catherine Hurny

MIEUX CONNAÎTRE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE : LES SERVICES COMMUNICATION – CONSEIL MUNICIPAL & JURIDIQUE

Le service communication a pour mission d'informer les habitants bellevistes sur les prestations fournies par l'administration, ainsi que sur la vie communale d'une manière générale : manifestations, loisirs, travaux publics, gestion des déchets, etc. Pour ce faire, différents canaux de communication sont utilisés : le journal communal « Votre mairie vous informe », qui paraît quatre fois par année, des tous-ménages, un rapport d'activités, le site internet (www.mairie-bellevue.ch), ainsi que des pages Facebook

(@Bellevue1293) et Instagram (@commune_de_bellevue).

Le service conseil municipal et juridique assume le travail administratif lié au bon fonctionnement du Conseil municipal. Il organise les séances plénières, ainsi que les séances des commissions. D'un point de vue juridique, ce service supervise la réalisation des actes notariés engageant la Commune. Il rédige les règlements communaux et veille à leur mise à jour. ■

ANNIVERSAIRE DE FONCTION



Vous l'avez certainement déjà vu à travers les routes et les chemins communaux, soit à bord d'un véhicule de la voirie, soit en train d'entretenir les différents espaces verts. Le 1er avril dernier, Julien Saxoud a fêté ses 20 ans de fonction au sein de la Commune de Bellevue, et plus précisément au sein du service des espaces extérieurs, dont il assume la responsabilité depuis 2017. ■

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 EST DISPONIBLE

Le rapport d'activités est un document annuel qui présente les actions réalisées par la Commune et fait état des données financières sur une année civile. L'édition du rapport d'activités pour l'année 2022 est désormais disponible en format papier à la réception de la mairie ou en ligne sur le site internet communal. ■



Technique, bâtiments et services extérieurs

DEUX CHANTIERS VUS DU CIEL

Nul n'est sans savoir que le centre du village est en travaux : requalification de la route de Lausanne, agrandissement du parking Gitana, construction d'une nouvelle auberge et d'un bâtiment communal à Port-Gitana. Avec son drone, le photographe Fabio Chironi immortalise les différentes étapes des chantiers depuis le ciel. Preuve en est avec la photo ci-contre qui met en perspective les fondations de la future auberge et du bâtiment communal du côté de la plage et les travaux de terrassement pour le parking du côté de la place du village. Pelles, grues, véhicules et ouvriers sont à l'œuvre pour créer le visage de Bellevue de demain. ■



MISE EN SENS UNIQUE DE LA ROUTE DE LAUSANNE



Après environ 17 mois de chantier, la traversée de Bellevue a déjà changé de visage, laissant peu à peu entrevoir le résultat final. Ce chantier a désormais atteint son ultime phase avec la mise en sens unique de la route en direction de Lausanne, depuis le 22 août et pour une durée estimée à un an.

Avec la dernière phase de travaux en double sens, débutée ce printemps, les réseaux SIG et Swisscom, l'éclairage public, les trottoirs et la piste cyclable, tout comme une bonne partie de la structure de la route et les premières

couches d'enrobés, ont été terminés sur la chaussée côté Jura.

Dans les phases précédentes, la transplantation de quatorze arbres, qui se trouvaient le long de la route de Lausanne, dans le parc des Grands-Champs a été réalisée, ainsi que les réseaux SIG et l'éclairage public côté lac, les trottoirs de ce même côté, le quai de bus "Mollies" côté Jura et également une bonne partie de la structure de la route et des premières couches d'enrobés.

En parallèle, trois bassins de rétention ont été construits, en conformité avec l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM), couplés à un système de traitement des eaux de chaussées.

Pendant la mise en sens unique, il s'agira de construire la berme centrale mutualisée (fosses de plantation et stationnement), la piste cyclable et les raccordements Swisscom côté lac, l'installation des équipements à l'intérieur des bassins OPAM, ainsi que le quai de bus "Mollies" côté lac et ceux de l'arrêt "Mairie" – en coordination avec les travaux au centre du village- et enfin la végétalisation de l'ensemble du projet. Puis, à la fin des travaux de la route de Lausanne, le giratoire menant sur la route de Collex sera reconstruit.

La ligne TPG 52, en direction de Genève, est détournée sur le haut de la commune.

Retrouvez l'actualité de ce chantier sur le blog : Traversée de Bellevue | ge.ch ■

BELLEVUE VUE DU CIEL 1950-2023

Comme le montre les photos ci-contre, Bellevue s'est densifiée. Comparaison en images avec la photo du haut, datant de 1950, et celle du bas, datant de 2023. ■



LA CHAPELLE SAINTE-RITA : UN BÂTIMENT PROTÉGÉ

La chapelle Sainte-Rita a été construite grâce à la générosité de Madame Rita Wells, qui a légué en 1955 la parcelle sur laquelle se trouve aujourd'hui ce lieu de culte à l'Eglise catholique. La bénédiction de la première pierre de la chapelle est intervenue en 1963.

En avril 2023, soit soixante ans plus tard, la chapelle Sainte-Rita a été inscrite à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés par le département du territoire de l'Etat de Genève. Cet inventaire répertorie les immeubles sur le territoire cantonal qui présentent un caractère remarquable et sont dignes de protection patrimoniale. ■



LE FUTUR VISAGE DE PORT-GITANA : UNE ARCHITECTURE ÉPURÉE ET MODERNE

Lancé en 2020, le concours d'architecture a été remporté par l'atelier bâlois ba.le, avec son projet « Chat Blanc Chat Blanc ». D'apparence pure et boisée, l'architecture du futur hôtel-restaurant et du bâtiment communal reprend le principe de toitures à deux pans, à l'image des constructions déjà présentes sur le site. La volumétrie des deux bâtiments est également en parfaite harmonie avec le site de nature calme et apaisante. L'aménagement d'une place publique devant l'auberge communale rappelle également la convivialité du lieu, propice aux échanges et aux rencontres.

D'un point de vue technique, en proposant des bâtiments avec des demi-niveaux, le projet de l'atelier ba.le s'adapte parfaitement aux contraintes imposées par le lieu qui présente un dénivelé conséquent.

Étant donné leur apparence boisée, leur toiture à double pente et leurs couleurs, les deux nouveaux bâtiments s'insèrent dans le site avec une sorte d'évidence. Ils rappellent l'univers du lac et font le lien entre deux mondes distincts, soit d'un côté le centre du village et de l'autre le port, la plage et le lac.

Pour les autorités communales, l'objectif principal de ces futurs équipements est clair, à savoir répondre aux besoins de la population, notamment en termes d'équipements publics et loisirs culturels. Il s'agit aussi de favoriser l'accès aux rives du lac au plus grand nombre de personnes.

Trois vocations pour un bâtiment

Le bâtiment communal sera doté de trois secteurs. Le premier secteur sera destiné au public, avec la mise à disposition de salles moyennant la location. Le deuxième secteur fera rayonner la vie culturelle locale en accueillant des expositions et des spectacles. Enfin, le dernier secteur sera réservé aux

activités communales. Il s'agit notamment de la future salle du Conseil municipal, ainsi que de salles vouées à une utilisation flexible et polyvalente par les associations actives sur la commune. Autrement dit, le bâtiment communal est voué à héberger la vie sociale, culturelle et politique de Bellevue. ■



LE CHEMIN MESSIDOR À BELLEVUE : UN NOM EN HARMONIE AVEC LE LIEU

La construction du siège mondial de la Banque Lombard Odier & Cie SA suit son cours, avec une livraison prévue fin 2024. Dans l'intervalle, la Commune et la Banque ont mené une réflexion commune au sujet de la dénomination des aménagements extérieurs à proximité du futur établissement, soit le chemin desservant l'entrée Est de la Banque depuis la route de Lausanne.

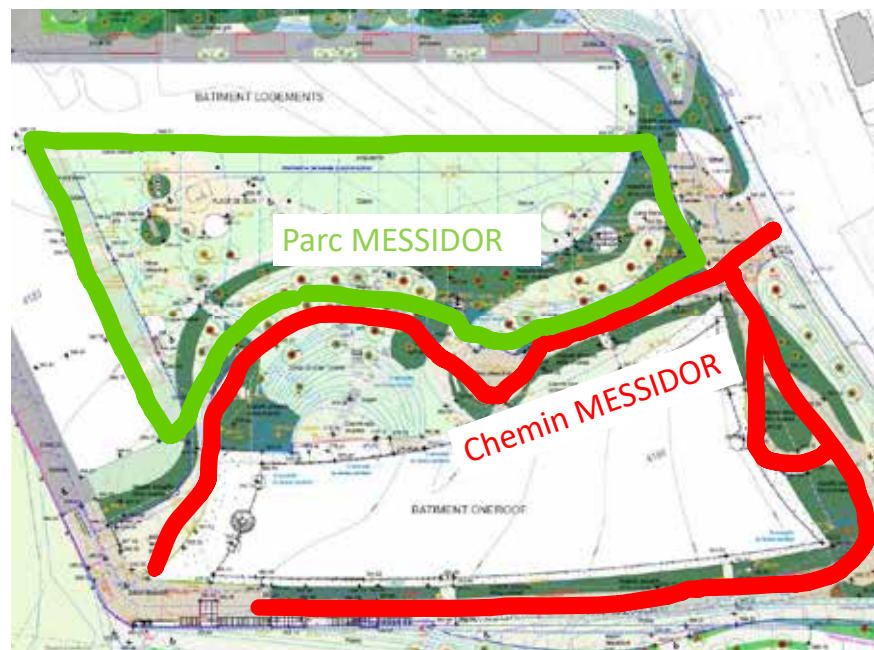
La dénomination retenue est la suivante : *chemin Messor*. Celle-ci présente des liens évidents avec l'histoire de la Banque et le lieu de Champ-du-Château, lieu d'implantation du futur siège.

Le terme *Messor* correspond en effet à un mois du calendrier républicain, créé pendant la Révolution française. Il couvre la période allant du 19 juin au 18 juillet du calendrier grégorien. À ce propos, la Banque a été créée le 19 juin 1798, soit le 1^{er} Messor An VI, sous le nom de Henri Hentsch & Lombard. Henri Hentsch, qui avait fondé une Maison de banque en 1796, a proposé à Jean-Gédéon Lombard de devenir Associé.

Sans oublier que le nouveau quartier de Champ-du-Château, tout comme le futur siège de la banque, se sont érigés sur l'emplacement du Domaine du Vengeron qui appartenait au Royaume de France entre 1601 et 1816. D'un point de vue de son étymologie, le terme Messor se réfère également aux moissons et rappelle ainsi les champs de blé qui ont couvert le Domaine du Vengeron pendant plusieurs siècles.

La dénomination choisie est donc en parfaite symbiose avec la toponymie locale puisqu'elle fait référence à l'histoire de Bellevue et son lien inextricable avec la France.

Approuvée par le Conseil municipal de Bellevue lors de la séance du 6 juin, la proposition a été soumise à la commission cantonale de nomenclature pour validation. ■



GÉOTHERMIE : NOUVELLE CAMPAGNE DE PROSPECTION EN COURS

Une campagne de prospection géothermique restreinte a été lancée le 1er septembre sur une partie du canton de Genève, dont Bellevue et en France voisine. D'une durée de trois semaines environ, cette opération a pour but d'affiner les résultats déjà obtenus par la campagne 3D menée en 2021, afin d'exploiter de manière ciblée et durable la géothermie de moyenne profondeur. De fait, la géothermie est l'utilisation de la chaleur de la Terre, dont la température augmente en moyenne de 30°C par kilomètre dans les eaux chaudes du sous-sol.

Pendant la campagne de prospection, les camions-vibreurs opèrent de nuit, entre 20h et 6h du lundi au samedi, pour ne pas gêner la circulation et obtenir de meilleurs résultats. Ils émettent des courtes vibrations dans le sous-sol qui se propagent et dont les échos sont enregistrés par les géophones posés en surface. Les riverains directement concernés par ces opérations ont reçu un flyer explicatif dans le courant du mois d'août. Le service clients SIG reste joignable au 0844 800 808. Une FAQ spécifique et une carte interactive sont à disposition pour répondre à toutes vos questions sur le site www.geothermies.ch.

Cette campagne de prospection s'inscrit dans la continuité du programme GEothermies, mené conjointement entre l'Etat de Genève et les Services industriels de Genève. ■

Développement durable et déchets

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2023, la rubrique développement durable et déchets met l'accent sur des actions simples et efficaces pour réduire ses déchets et prévenir le gaspillage alimentaire. ■

VAISSELLE RÉUTILISABLE : LE PAS A ÉTÉ FRANCHI !



Le service du développement durable et déchets, en collaboration avec le service des manifestations, a adopté une nouvelle mesure, afin de diminuer la quantité de déchets produits lors des événements organisés par la Commune. Ainsi, lors de la fête villageoise du 13 mai et des promotions du 30 juin derniers, les boissons et différents mets ont été servis sur de la vaisselle réutilisable. Une expérience qui avait pour but d'étudier s'il était plus judicieux d'acheter un set de vaisselle ou de la louer à une entreprise externe. Le bilan est pour l'heure plutôt positif, sous réserve de quelques ajustements avant la prise d'une décision finale.

La mise en place d'un système de vaisselle réutilisable fait l'objet de réflexions depuis plusieurs années. Son utilisation a été retardée en raison essentiellement du COVID et de l'indisponibilité de la vaisselle. ■

SACS EN TISSU À DISPOSITION DES HABITANTS

Lors de la journée déchets et économie circulaire, qui s'est déroulée en juin 2022, la Commune a proposé aux visiteurs un sac en tissu réutilisable « tote bag », confectionné par une couturière genevoise, en contrepartie d'une action à mettre en œuvre dans leur quotidien pour réduire leur production de déchets.

Des sacs sont toujours disponibles à la réception de la mairie. Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la réduction des déchets, n'hésitez pas à venir chercher votre « tote bag » ! ■



BELLEVUE S'INVESTIT POUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le plan cantonal OptimaLux, plan Ombre et Lumière, vise l'extinction totale de l'éclairage public le long des routes du domaine public cantonal, sans pour autant compromettre la sécurité des usagers de la route.

Dans le cadre de la politique communale en faveur du développement durable, les modalités d'extinction de l'éclairage public sur le territoire de Bellevue ont fait l'objet de discussions en juin dernier. Afin de garantir la sécurité des usagers de la route, et notamment des piétons, il a été décidé que les passages piétons, y compris les zones d'approche, les passages sous-voies et les tunnels resteront éclairés

BELLEVUE OBTIENT LE LABEL ÉCOMOBILE



En avril dernier, la Commune de Bellevue a obtenu le label écomobile pour donner suite à la mise en place d'un plan de mobilité pour le personnel communal. Ce label valorise les entreprises et les institutions genevoises qui s'engagent en faveur d'une mobilité durable auprès de ses collaborateurs. Valable cinq ans, il vise à promouvoir les déplacements durables, à savoir à pied, à vélo ou en transports publics. La limitation des places de stationnement mises à disposition, tout comme la tarification du personnel en bénéficiant, constituent également un objectif. ■

toute la nuit. Les candélabres seront quant à eux éteints d'ici la fin de l'année mais la date précise n'a pas encore été communiquée.

Par sa participation au projet, la Commune de Bellevue s'investit pour réduire les nuisances provoquées par l'éclairage public en termes de santé publique, ainsi que pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité de la faune et de la flore. ■

PROLIFÉRATION DE LA MOULE QUAGGA DANS LES EAUX DU LÉMAN

La moule quagga, originaire de la région de la mer Noire, est apparue dans les eaux du Léman en 2015. Caractérisée par une croissance rapide, elle a remplacé la moule zébrée, une autre espèce tout aussi indésirable dans les eaux du lac. La mondialisation, avec l'intensification des transports qu'elle suppose, explique l'arrivée accidentelle de la moule quagga en Europe et plus particulièrement dans le Léman.

Une menace pour la biodiversité

La forte expansion de la moule quagga représente un risque certain pour le maintien de la biodiversité lacustre. Une fois arrivée à l'âge adulte, elle filtre jusqu'à 2 litres d'eau par jour pour se nourrir. Ce qui n'est pas sans effets sur

l'accès aux nutriments et au plancton pour les autres organismes vivants, soit la chaîne alimentaire dans sa globalité.

Qui plus est, la moule quagga s'accroche sur de substrats naturels mais aussi les installations métalliques utilisées pour la production de l'eau potable et la climatisation à l'eau naturellement froide. Les dommages et les coûts pour le nettoyage des installations sont importants.

Consciente des enjeux engendrés par l'invasion de cette espèce, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman suit avec attention le développement de techniques de contrôle de la prolifération de ces mollusques. Plus d'informations sur www.cipel.org ■



LE DISPOSITIF DES ÉCOPOINTS SE RENFORCE

Ces derniers mois, plusieurs bennes enterrées et écopoints ont été mis en place sur le territoire communal.

Après une période d'essai concluante au carrefour entre la route de Valavran et le chemin Wiliam-Rappard avec une benne hors-sol pour les ordures ménagères, une benne enterrée a été construite en parallèle des bennes déjà présentes au carrefour entre le chemin William-Rappard et le chemin des Grands-Bonnets, où trois bennes ont été mises en service fin août pour la collecte des ordures ménagères, du papier/carton et du verre.

Une benne enterrée pour les déchets de cuisine est désormais à disposition sur l'écopoint du centre sportif de la Vigne Blanche, en marge de bennes de récupération pour les ordures ménagères, le papier/carton et le verre.

L'écopoint de la Chênaie, situé en face de l'entreprise Richemont, complète également le dispositif de collecte des déchets avec des bennes pour la récupération du papier/carton, verre, PET, fer blanc/aluminium, déchets de cuisine et ordures ménagères.



L'aménagement de bennes enterrées supplémentaires est prévu ces prochains mois sur d'autres sites du territoire communal, afin de faciliter l'élimination et la valorisation des déchets pour l'ensemble des habitants. ■

Culture et loisirs

DÉCOUVREZ LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DANS LA RÉGION !



La nouvelle édition de l'agenda culturel des 4 Communes - Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy - est disponible et couvre les mois de juillet à décembre 2023. Musique, humour, marchés artisanaux, spectacles, art... Les événements culturels sont nombreux et destinés à tous les publics. Découvrez le programme sur le site internet communal www.mairie-bellevue.ch. ■

MARCHÉ DE NOËL 2023 : INSCRIPTIONS OUVERTES

Le marché de Noël de Bellevue revient **les samedi 2 et dimanche 3 décembre de 10h à 17h** dans la salle communale et le préau de l'école. Organisé en collaboration avec l'association des Artisans de Bellevue-Genthod, cet événement est une belle occasion pour les artisans locaux de faire connaître leurs créations.

Vous êtes un artisan et souhaitez proposer vos articles ? Retrouvez les conditions générales de participation et le formulaire d'inscription au marché de Noël sur le site internet communal www.mairie-bellevue.ch **Le délai d'inscription est fixé au dimanche 1^{er} octobre.** ■

LA NUIT EST BELLE À BELLEVUE

Bellevue participe une nouvelle fois à l'action *La nuit est belle !*, qui se tiendra la soirée du **vendredi 22 septembre**. La première partie de la soirée se déroulera à la salle Colovracum (Parc des Aiglettes 6) dès 20h avec une conférence du Professeur Pfenniger du département d'astronomie de l'Université de Genève. Si la météo est clémente, la deuxième partie réunira les participants à la plage Gitana dès 21h pour observer le ciel et les constellations. Retrouvez les détails complets de l'événement sur le site internet communal www.mairie-bellevue.ch

Événement populaire désormais bien implanté dans la région du Grand Genève, *La nuit est belle !* a pour objectif de sensibiliser le grand public aux impacts de la pollution lumineuse due à l'éclairage artificiel. ■



LA FAMILLE SPIERER, UNE NOBLE CAUSE

En mai dernier, lors d'une cérémonie officielle organisée par le Consulat général de Grèce à Genève, un hommage public a été rendu aux actions humanitaires de quatre frères genevois : Charles, Hermann, Léon et Emile Spierer, qui ont protégé et sauvé des milliers de personnes dans l'Empire ottoman au début du vingtième siècle, et en particulier lors de l'occupation bulgare de la Macédoine orientale de 1916 à 1918 et de la Catastrophe de Smyrne en 1922.

Actifs dans l'industrie de tabac à Smyrne, les frères Spierer ont porté assistance et secours à des milliers de personnes – des hommes, des femmes et des enfants – victimes de persécution et d'expulsion, et ce, sans se fier à leur appartenance ethnique ou religieuse. Qui plus est, le courage de la famille Spierer est exemplaire puisque lors de l'occupation par les forces turques de la ville de Smyrne, les frères Spierer n'ont pas hésité à rester sur les lieux pour accueillir et protéger bon nombre de leurs employés et leurs familles dans leur entrepôt. Leur bienveillance ne s'est pas arrêtée là. Ils se sont également occupés d'eux par la suite en leur offrant du travail ou en versant des pensions à des centaines de veuves et d'orphelins.

Profondément marqués par ces événements, les frères Spierer n'ont jamais parlé de leurs actions, y compris à leur descendance. Aujourd'hui, grâce à un travail de recherche historique, lumière a été faite sur le courage de cette famille, digne de reconnaissance.

Ainsi, à travers ce journal, les autorités communales de Bellevue souhaitent saluer les valeurs humanitaires de cette famille genevoise dont certains descendants habitent sur le territoire communal. Le Conseil administratif est très heureux de savoir que des aïeux de Bellevistes ont œuvré pour sauver des milliers de vies. ■

Social et jeunesse



LA MARCHÉ DE L'ESPOIR REVIENT POUR SA 32^E ÉDITION

Le plus grand événement solidaire de Suisse impliquant des enfants aura lieu à Genève, le long du quai du Mont-Blanc, le **dimanche 15 octobre 2023**.

De 11h à 17h30, près de 3 000 enfants sont attendus pour venir défendre les droits de l'enfant en Colombie et en Amérique Latine. En cumulant des kilomètres, ils soutiendront les projets de Terre des Hommes Suisse visant à assurer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes vulnérables et marginalisés. Les familles peuvent dès maintenant se préparer pour venir cumuler des kilomètres sponsorisés par leur entourage.

Ce rendez-vous, devenu incontournable pour les enfants de la région et leurs familles, est un véritable moment de partage et d'enrichissement interculturel.

Informations et inscriptions sur www.marchedelespoir.ch ou par téléphone au 022 737 36 28.

Pour les familles ne pouvant pas être présentes ce jour-là, participez à la Marche digitale en téléchargeant l'application *TdHS - Terre des Hommes Suisse* et comptabilisez vos kilomètres jusqu'au 19 novembre 2023 ! ■

SORTIES À BALEXERT POUR LES SENIORS

Tous les premiers mardis du mois, en collaboration avec la Commune de Genthod, un service de transport gratuit est proposé jusqu'au Centre commercial de Balexert à l'attention des seniors bellevistes et gentousiens.

Un minibus attend les participants à 14h40 à l'arrêt TPG de Genthod-Bellevue Gare et à 14h45 sur le parking de la Vigne Blanche.

Une assistante sociale est présente à chaque sortie et peut accompagner les seniors lors de leurs courses si nécessaire.

Le départ du Centre commercial de Balexert se fait à 17h. Le minibus peut déposer les personnes à proximité de leur domicile.

Retrouvez les dates des prochaines sorties dans l'agenda en fin de journal.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service social au 022 959 88 20 ou par courriel sur social@mairie-bellevue.ch ■

PRÉVENTION DU SUICIDE : PAROLE AUX JEUNES ! #LÀ POUR TOI 2023

Le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser les ressources professionnelles d'aide pour briser le tabou autour de la santé mentale.

STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes lance en 2023 une campagne de prévention donnant la parole à des jeunes créateurs de contenu ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide (psychothérapeute, ligne téléphonique d'aide, site internet).

En parallèle, une boîte vocale a également été lancée afin de permettre de récolter d'autres témoignages sur le recours à des ressources d'aide. Certains témoignages seront partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

Retrouvez les vidéos de la campagne, la boîte vocale et les événements sur Instagram, Facebook et stopsuicide.ch ! Besoin d'aide ? Appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h / 7j ■



La campagne #LÀPOURTOI présente des jeunes créateurs de contenu ayant eu recours à des ressources professionnelles d'aide.

L'APRÈS-MIDI DES PETITS

C'est nouveau ! Le service des manifestations organise pour la première fois une journée à l'attention des enfants bellevistes dès 4 ans. Rendez-vous le **dimanche 1er octobre entre 14h et 17h** au parc du Verger antique par de belles couleurs automnales.

Des ateliers et divers jeux attendent les plus petits, sans oublier le spectacle

interactif musical de la compagnie Coralena « Roulez Spectacle : fabulons ! », qui se jouera à 15h et portera sur les fables de Jean de la Fontaine. Durée du spectacle, 45 minutes.

Venez nombreux partager une journée festive, ludique et instructive ! ■

C'EST LA RENTRÉE !

Le mois de septembre est synonyme de reprise, et reprise notamment du chemin de l'école ! Retrouvez ci-dessous une série d'informations utiles pour préparer cette période en douceur.

Afin de faciliter la circulation au centre du village, passablement encombré par les travaux de requalification de la route de Lausanne et d'agrandissement du parking souterrain Gitana, les autorités communales vous invitent à privilégier la mobilité douce pour amener vos enfants à l'école.

Du côté des transports publics, la Commune de Bellevue soutient financièrement toute souscription et tout renouvellement d'abonnements annuels unireso auprès de ses habitants moyennant une participation financière de CHF 150.- pour les juniors et CHF 100.- pour les adultes et les seniors. Cette participation financière, qui représente un rabais à l'achat, est à faire valoir sur le webshop des TPG www.webshop.tpg.ch. Elle est nominative et non-cumulable avec d'autres rabais, hormis le rabais famille et l'offre duo. ■



SANT « E » ESCALADE : ENTRAÎNEMENTS SENIORS

Les entraînements de marche et de course à pied dédiés aux seniors (+60 ans) reviennent dès septembre. Proposés par l'association sant « e » escalade et encadrés par des entraîneurs professionnels, ces entraînements ont pour but de promouvoir la santé et une activité physique régulière. Rendez-vous :

- Tous les jeudis du 14 septembre au 30 novembre, 14h30, centre sportif du Bout-du-Monde.
- Tous les vendredis du 15 septembre au 1er décembre, 14h, couvert de la Place de Châteaubriand (en collaboration avec Cité Seniors). ■



Infos pratiques

LA RECETTE SAISONNIÈRE : MUFFINS DE RISOTTO

Extraite de www.bettybossi.ch



Mise en place et préparation :
env. 10 min
Cuisson au four : env. 20 min
Pour une plaque à 12 muffins
ou 12 ramequins Ø env. 7cm.

Ingrédients

- 12 tranches de jambon (env. 350g)
- 2 paquets de risotto tout prêt (d'env. 350 g ; p. ex. Idee Betty Bossi ; voir « suggestion »)
- 50 g de Sbrinz râpé
- 2 c.s. de chapelure
- 2 c.s. de pesto à l'ail des ours
- 1. Enfoncer une tranche de jambon dans chaque petit moule. Répartir le risotto à l'intérieur.
- 2. Mélanger le Sbrinz avec la chapelure et le pesto, répartir sur les muffins.

Cuisson

Env. 20 min dans la moitié inférieure du four préchauffé à 200° C. Retirer, laisser refroidir dans la plaque.

Suggestion

Cette recette permet aussi d'utiliser des restes de risotto de la veille.

Préparation à l'avance

Cuire les muffins 1 jour avant. Réserver à couvert au réfrigérateur. ■

PASSAGE À LA NOUVELLE CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

La Commune met à la disposition des habitants, et ce depuis de nombreuses années maintenant, des cartes journalières CFF au prix attractif de CHF 38.- la carte.

Après concertation entre l'Association des Communes Suisses, l'Union des villes suisses et l'Alliance SwissPass, le système actuel de mise à disposition de cartes journalières sera complètement supprimé au 31 janvier 2024. Dès lors, dès le 1er février 2024, les cartes journalières seront nominatives et les prix seront progressifs au regard de la date du voyage. Les personnes détentrices de l'abonnement demi-tarif CFF bénéficieront d'un avantage financier à l'achat. La possibilité de choisir la 1ère ou 2ème classe sera offerte. Autre nouveauté, tout un chacun pourra librement acheter une carte journalière auprès d'une commune partenaire sans forcément y habiter. Afin de maintenir l'attractivité des CFF compte tenu des tarifs réduits, la Commune de Bellevue a souscrit

au nouveau dispositif de cartes journalières dégriffées Commune. De plus amples informations vous seront communiquées dans le numéro du mois de décembre. ■



Sécurité

STOP AU STATIONNEMENT SAUVAGE À CHAMP-DU-CHÂTEAU

Le stationnement aux abords de Champ-du-Château est problématique depuis plusieurs mois. Les infractions à la réglementation mise en place sont trop nombreuses car force est de constater que des véhicules se garent sur la rampe d'accès et entravent ainsi essentiellement la circulation des poids lourds. Selon l'arrêté cantonal du 2 juin 2023, tout stationnement est strictement interdit sur la zone 20, ainsi que le long de la rampe en direction du P+R. Un parking souterrain est disponible pour les personnes qui se rendent dans les commerces situés dans le quartier. ■

Agenda

L'action des bons de soutien se déroulera jusqu'au 31 décembre 2023.

SEPTEMBRE

- Mardi 5 Sortie des seniors à Balexert.
- Samedi 16 À la rencontre de votre Exécutif, salle Colovracum, 9h-12h.
- Dimanche 17 Vide-greniers, Club des Bellevistes, préau couvert, dès 10h.
- Vendredi 22 *La nuit est belle !*, salle Colovracum et plage Gitana, dès 20h.
- Samedi 30 Journée et soirée jeux, Tous en Jeux, Les Aiglons, dès 14h.

OCTOBRE

- Dimanche 1er L'après-midi des petits, parc du Verger Antique, 14h-17h.
- Mardi 3 Sortie des seniors à Balexert.
- Jeudi 5 Levée des encombrants.
- Mardi 10 Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30.
- Dimanche 15 Marche de l'Espoir.
- Dimanche 22 Elections du Conseil national et premier tour du Conseil des Etats, local de vote, 10h-12h.

NOVEMBRE

- Mardi 7 Sortie des seniors à Balexert.
- Mardi 14 Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30.

DÉCEMBRE

- 02 - 03.12 Marché de Noël, salle communale et préau couvert, 10h-17h.
- Mardi 5 Sortie des seniors à Balexert.
- Mardi 12 Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30.

Mairie de Bellevue

Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture

de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le mercredi 18 octobre à l'adresse :
info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos/illustrations :
Fabio Chironi, Bibliothèque de Genève, L'exploré, Sébastien Lavanchy, Etat de Genève, atelier ba.le, bureau TUK et images libres de droits.

Mise en page et impression :
Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'750 exemplaires sur du papier 100% recyclé

